

mars, vers les 9 heures, s'éteignait doucement, au Séminaire de Notre-Dame, après plusieurs années de souffrances pieusement acceptées, l'ancien curé de Saint-Jacques, puis de Notre-Dame, M. L.-A. Sentennes, prêtre de Saint-Sulpice. Né à Montréal même, en 1831, ses études faites au Collège et au Grand-Séminaire de notre ville, M. Sentennes partait en 1856 pour aller faire sa « solitude » au Séminaire d'Issy, près Paris. Il y fut ordonné prêtre, en 1858, par feu le cardinal Morlot. Revenu à Montréal, il fut professeur de Lettres au Collège, aumônier à l'Hôtel-Dieu, vicaire puis curé à Saint-Jacques, et enfin, de 1882 à 1894, curé à Notre-Dame. Il a passé les dernières années de sa vie dans la retraite, c'est dire dans la méditation et dans la prière, édifiant ses confrères et tous ceux qui l'approchaient, par l'acceptation joyeuse de ses infirmités et de ses souffrances tout autant que par la constante affabilité de sa manière d'être envers tous.

Il avait été homme d'administration et de bon conseil. Nombreux étaient les anciens « paroissiens » qui recouraient encore à ses lumières quand, pour lui, l'heure de la retraite eut sonné. Sa bonne humeur était inlassable et tout aussi connue que sa remarquable corpulence. Il laisse le souvenir d'un prêtre intelligent et instruit, bon et serviable à tous.

Feu M. l'abbé A.-H. Coutu. — Le jour même des funérailles du regretté M. Sentennes, le mercredi, 20 mars, un autre vétéran parmi les prêtres de Montréal, M. l'abbé A.-H. Coutu, ancien curé de Saint-Vincent-de-Paul—Ile Jésus—mourait, dans notre ville, à l'Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine. Né à Sainte-Elizabeth-de-Joliette en 1838, M. l'abbé Coutu avait été ordonné à Montréal, le 11 décembre 1861. Il fut vicaire à Saint-Henri et à l'Acadie, curé à Chertsey (1872), à Saint-Donat (1874) et à Saint-Vincent-de-Paul—Ile Jésus—de 1882 à 1898. Il accepta alors la charge d'aumônier des Carmélites, puis, en 1904, il prit sa retraite définitive.